

Secret bancaire : en finir avec le déni de réalité : prendre l'initiative sur le plan international permettrait à la Suisse de transformer une défaite (méritée) en victoire

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1814

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Secret bancaire: en finir avec le déni de réalité

Prendre l'initiative sur le plan international permettrait à la Suisse de transformer une défaite (méritée) en victoire

Jean-Daniel Delley (21 février 2009)

Jusqu'à présent la Suisse s'est complu dans la posture de l'autruche: subir, la tête dans le sable, menaces, pressions et mesures de rétorsion à cause de son secret bancaire, en espérant que la tempête se calme. Ne jamais entrer en matière, jouer la souveraineté inviolable. Et maintenant que les attaques se font plus pressantes, les radicaux ressuscitent 1291 et nous sortent le scénario de l'union sacrée contre les prétentions indues de l'étranger, alors que l'UDC, toujours nostalgique du réduit national, croit pouvoir mettre à l'abri le secret bancaire dans la Constitution.

Quant à Hans-Rudolf Merz, notre grand argentier, il ne voit toujours pas de péril en la demeure.

A suivre aveuglément un secteur bancaire saisi par la folie des grandeurs, les autorités en sont venues à confondre la protection de la sphère privée avec la bienveillance intéressée à l'égard des tricheurs fiscaux de toutes provenances. Dans ces conditions, condamner le coup de force américain en se prévalant du droit sonne faux.

Comment sortir de cette impasse? Peut-être est-il trop

tard: le premier ministre britannique Gordon Brown est déjà parti à l'assaut en ciblant la Suisse. Mais pourquoi la Suisse ne prendrait-elle pas pour une fois l'initiative en proposant à ses partenaires de mettre au ban de la communauté internationale toutes les pratiques de dissimulation fiscale – paradis fiscaux, secret bancaire. Non pas la Suisse seule, mais tous les Etats concernés. Cette initiative pourrait figurer à l'agenda du prochain G20 qui se réunit à Londres en avril pour tenter de civiliser la finance internationale.

UBS vs. USA

C'est le moment pour les banques suisses de promouvoir d'autres attraits que le secret bancaire

Alex Dépraz (21 février 2009)

La justice américaine sonne l'hallali. Le 18 février 2009, UBS capitulait en rase campagne dans une première bataille, livrant avec la bénédiction de l'autorité de surveillance des marchés financiers (la Finma) le nom de 250 de ses clients, trop vite pour que le Tribunal administratif fédéral l'en empêche. Le lendemain, une cour de Floride poursuivait l'assaut en requérant de la plus grande banque suisse de livrer à Washington les coordonnées de 52'000 autres titulaires de comptes. Nous le

signalions avant son élection (DP 1799): l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche conjuguée à la situation économique qui vide les caisses publiques risquait d'accentuer la pression. Nous y sommes. L'affaire des fonds en déshérence semblera une galéjade en comparaison de ce qui attend la Suisse.

La réalité économique est crue. On ignore pourquoi la droite refuse obstinément de la voir en face. Un secteur économique qui réalise des profits sur le dos des recettes

fiscales de nos partenaires économiques n'a plus aucun avenir, pour autant qu'il en ait eu un une fois. C'est encore plus vrai lorsqu'une crise économique vide les caisses publiques à la vitesse grand V. La défense à tout prix du secret bancaire en cas de soustraction fiscale vis-à-vis des pays de l'UE et des Etats-Unis ressemble à de l'acharnement thérapeutique.

Pacta sunt servanda. Sur le plan juridique, les traités internationaux – en particulier celui de double imposition avec